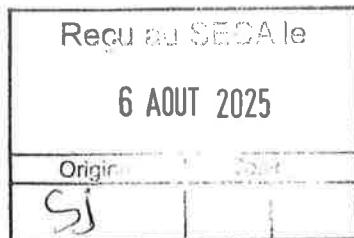


REÇU le

6 AOUT 2025

Oehen Michel et Clotilde
Pleinvent 25
1726 Farvagny-le-Petit



Direction du développement
territorial, des infrastructures, de la
mobilité et de l'environnement
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Farvagny, le 4 août 2025

**Prise de position relative à la consultation du 23 juin et à la consultation du 13 juin 2025
concernant les adaptions apportées au projet de PSEM suite à la consultation de 2024**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à défendre la protection des zones d'alimentation en eau potable dont la connaissance des tracés d'alimentation à ce jour n'est que partiel. Nous nous opposons de ce fait à une nouvelle extension de zone d'exploitation des graviers particulièrement dans les zones : En Lonchy, La Tailla et le Chaney.

Une telle mesure est indispensable afin de protéger les ressources d'eau potable locales nécessaires à la population des différents villages de la commune de Gibloux et particulièrement la ressource d'importance cantonale de la Tuffière.

Nous souhaitons également exprimer notre opposition à l'encontre des adaptations apportées au projet de PSEM tel que mis en consultation le 13 juin 2025.

Les adaptations proposées ne tiennent compte que partiellement des critiques émises lors de la consultation de 2024 et le projet de révision du PSEM demeure entaché de nombreux vices de forme et de fond qui vont à l'encontre de l'intérêt public, des droits des particuliers et de la liberté communale.

En vous remerciant de votre attention et de prendre note de mes prises de position relatives aux deux consultations, je vous prie agréer mes meilleures salutations,

Clotilde Oehen

Michel Oehen